

Société en création : le financement public

GE15 - P14 - 20/05/2014





Etude de marché

Les prévisions financières

Idée géniale

Etude de faisabilité

Créer une entreprise





	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaires	80 000 €	130 000 €	220 000 €
Marge Brute	72 000 €	120 000 €	200 000 €
Valeur Ajoutée	60 000 €	95 000 €	170 000 €
Résultat courant avant impôts	-28 000 €	7 000 €	82 000 €
Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
Trésorerie (CAF)	-28 000 €	-22 000 €	36 000 €
Report investissements	-52 000 €	-46 000 €	12 000 €

à financer impérativement



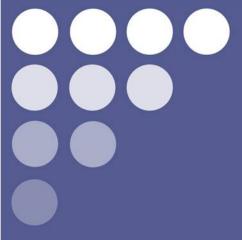


- 1. Les banques...
- 2. La mise de fond personnels ...
- 3. Les investisseurs ...
 - a. ... attendent l'existence d'une « Proof Of Concept ».
 - b. ... ne financent que du « solide ».
 - c. ... est rarement substantielle.



		Année 1	Année 2	Année 3
e1a	Chiffre d'affaires	80 000 €	130 000 €	220 000 €
1	Marge Brute	72 000 €	120 000 €	200 000 €
	Valeur Ajoutée	60 000 €	95 000 €	170 000 €
	Résultat courant avant impôts	-28 000 €	7 000 €	82 000 €
	Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
	- prêt Bancaire	8 000 €	-1 600 €	-1 600 €
	Trésorerie (CAF)	-20 000 €	-15 600 €	40 800 €
	Cumul après report des investissements	-44 000 €	-39 600 €	16 800 €

Reste à trouver : 44 000 €



- 1. Le Crédit Impôt Recherche
- 2. Le Statut Jeune Entreprise Innovante
- 3. BPI / Oséo / Anvar
- 4. Projets européens et réseaux nationaux













- Accroître la compétitivité des entreprises
- Les accompagner dans leurs efforts de R&D
- Atteindre 3% du PIB en investissement R&D

MISE EN OEUVRE

- Incitation fiscale (art L244 Quater B CGI) mise en place depuis 1983, devenue très favorable en 2008
- Principe déclaratif
- Imputation sur l'I.S. ou restitution immédiate

ELIGIBILITÉ

- Etre soumis à l'IS ou l'IR
- Avoir des activités de R&D
 - Recherche Fondamentale
 - o Recherche Appliquée
 - o Développement Expérimental



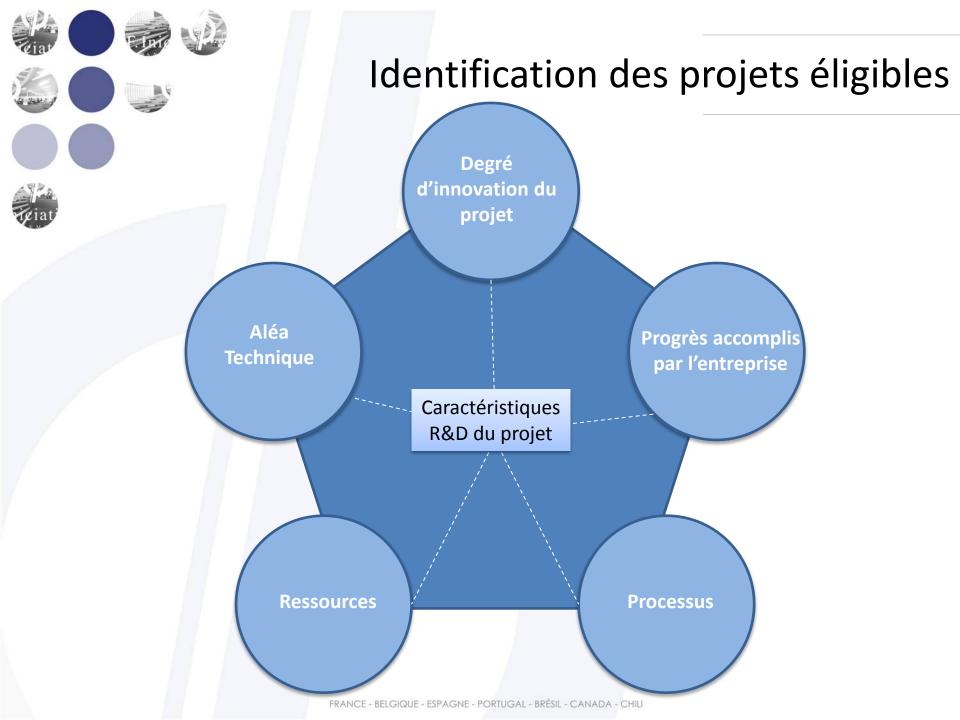
Identification des projets éligibles

La recherche et développement

Sont éligibles les activités de :

- Recherche fondamentale;
- Recherche appliquée ;
- Développement expérimental.

Les activités de développement expérimental effectuées, au moyen de prototypes ou d'installations pilotes, dans le but de réunir toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions techniques en vue de la production de nouveaux produits, matériaux, dispositifs, procédés, systèmes ou en vue de leur amélioration substantielle.





Identification des projets éligibles

Le processus R&D



Apparition du besoin

- charges;
- Veille technologique;

Etude et choix d'hypothèses de développement

Validations des hypothèses / obtention d'informations

Prototypes et essais

Mise en production

Choix d'un concept

- Définition du cahier des
- Etc.

- Analyses;
- Réalisation de plans ;
- Conception numérique ;
- Prototypage;
- Essais;
- Etc.

- Validation des paramètres produit/process;
- Etude d'implantation et logistique;
- Rédaction des procédures ;
- Etc.



Le calcul du CIR

Postes éligibles

(audit des référents techniques)

Moyens humains

Personnels affectés aux projets

Moyens Matériels

Equipements et matériels dédiés à la R&D

Prestations externes et autres

Travaux externalisés, brevets, normalisation, veille technologique, etc.

Informations financières (audit des référents comptables)

Salaires chargés du personnel identifié, majoré des frais de fonctionnement

Dotations aux amortissements fiscalement déductibles

Coûts des prestations, facturée durant l'année valorisée



Le calcul du CIR



Recherche & Développement expérimental

Création ou amélioration d'un produit, d'un procédé, d'un processus, d'un programme ou d'un équipement, présentant une originalité ou une amélioration substantielle

Dépenses retenues

- Dépenses de personnel
- Dotations aux amortissements
- Frais de fonctionnement (50% des dépenses de personnel + 75% des dotations aux amortissements)
- Frais liés aux dépôts et maintenance des brevets, ainsi que pour leur défense
- Dépenses dédiées à la veille technologique (plafonnée à 60 000 €)
- Coût des travaux confiés à des organismes de recherche publics ou agrées au titre du CIR, situés dans l'U.E.

Calcul du CIR

Somme des dépenses de l'année

X

30%



Mémoire Technico Economique





Rédaction de la documentation technico-économique



Récolte d'informations auprès des référents techniques

Plan d'une synthèse :

- Objectif
- Performances à atteindre
- Contexte de l'opération
- Etat de l'art
- Description des travaux
- Conclusions

Mémoire technique :

Synthèse des projets



Traçabilité comptable :

Documentation administrative et financière

Dossier Justificatif

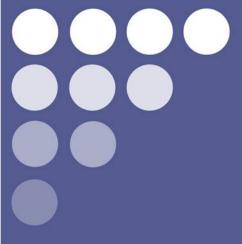


Vos prévisions après le CIR



	Année 1	Année 2	Année 3
Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
- prêt Bancaire	8 000 €	-1 600 €	-1 600 €
- Crédit impôt recherche	22 400 €	17 900 €	13 500 €
Trésorerie (CAF)	2 400 €	24 700 €	94 600 €
Report investissements	-21 600 €	700 €	70 600 €

Reste à trouver : 21 600€



- 1. Le Crédit Impôt Recherche
- 2. Le Statut Jeune Entreprise Innovante
- 3. BPI / Oséo / Anvar
- 4. Projets européens et réseaux nationaux





Jeune Entreprise innovante



Statut déclaré à l'administration fiscale

- Entreprise de moins de 8 ans ;
- Entreprise « réellement nouvelle » ;
- Employer moins de 250 personnes au cours de l'exercice ;
- Réaliser un CA inférieur à 50 M€, ou bilan inférieur à 43 M€;
- Etre détenu majoritairement par une personne physique ;
- Réaliser des dépenses de recherche représentant au moins 15% des charges totales engagées.



Jeune Entreprise Innovante



Avantages pour l'entreprise

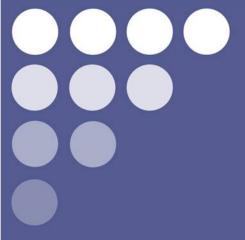
- Exonération totale d'IR ou d'IS puis partielle;
- Exonération de taxe foncière ;
- Allègement des charges sociales patronales ;
 - De 43% à 12%.
- Avantages locaux selon implantation



Vos prévisions après JEI

eiat	Année 1	Année 2	Année 3
Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
- prêt Bancaire	8 000 €	-1 600 €	-1 600 €
- Crédit impôt recherche	22 400 €	17 900 €	13 500 €
- Allègement charge patronales	19 500 €	19 500 €	19 500 €
- Allègement impôt	0 €	1 000 €	24 000 €
Trésorerie (CAF)	21 900 €	64 700 €	178 100 €
Report investissements	-2 100 €	40 700 €	154 100 €

Reste à trouver : 2 100€



- 1. Le Crédit Impôt Recherche
- 2. Le Statut Jeune Entreprise Innovante
- 3. BPI / Oséo / Anvar
- 4. Projets européens et réseaux nationaux







Le Prêt à la Création d'Entreprise

Prêt à destination des PME de moins de 3 ans ; Sans garantie ni caution ; Sur 5 ans, avec différé de paiement de 6 mois ;

Adossé à un prêt bancaire : 50%, maximum 7000 € ; Finance tout type d'investissement immatériel.





Prêt à destination des PME de moins de 3 ans ; Sans garantie ni caution ; Sur 6 ans, avec différé de paiement de 6 mois ; Représente un maximum de 30% du projet ;

Adossé à un prêt bancaire, maximum 80 000 €; Finance tout type d'investissement de démarrage.





Prêt à destination des PME de moins de 3 ans ; Sans garantie ni caution ; Sur 6 ans, avec différé de paiement de 6 mois ; Représente un maximum de 30% du projet ;

Adossé à un prêt bancaire, maximum 80 000 €; Finance tout type d'investissement de démarrage.



Avance +

```
Avance de trésorerie ;
Sur 1 an renouvelable ;
Rachat de créances ;
```

Finance le décalage de trésorerie ; Uniquement dans le cadre d'un décalage « grand compte » ou « public » .





Concours national innovation

```
2 catégories : projets émergents, projets de création ;
De 45 000 € à 450 000 € ;
Subvention attribuée sur concours ;
```

Finance les étapes amont de création d'une entreprise ;

- Projet émergent : frais externes de maturation, 70% ;
- Projet création : frais de R&D liés à l'amorçage, 60% ;

Sélection très rude

- Dossier chronophage;
- Défendre son dossier face à un jury.



Prévisions (optimiste) après BPI

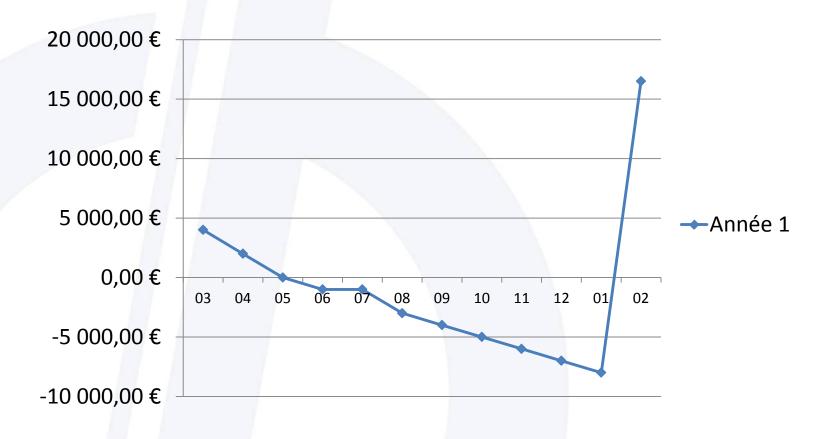
giat	Année 1	Année 2	Année 3
Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
- prêt Bancaire	8 000 €	-1 600 €	-1 600 €
- Crédit impôt recherche	22 400 €	17 900 €	13 500 €
- Allègement charge patronales	19 500 €	19 500 €	19 500 €
- Allègement impôt	0 €	1 000 €	24 000 €
-PCE	4 000 €	-800 €	-800 €
Trésorerie (CAF)	25 900 €	67 900 €	180 500 €
Report investissements	1 900 €	43 900 €	156 500 €

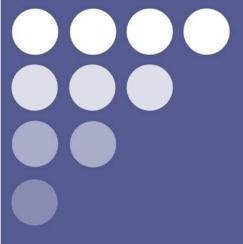


Il ne faut pas se réjouir trop vite ...









- 1. Le Crédit Impôt Recherche
- 2. Le Statut Jeune Entreprise Innovante
- 3. BPI / Oséo / Anvar
- 4. Projets européens et réseaux nationaux





Les autres sources de financement



Les réseaux d'accompagnement

Ils permettent de soutenir le financement du BFR : via des prêts d'honneur ; via des avances de trésorerie;

Les Subventions nationales ou européennes

Projets européens

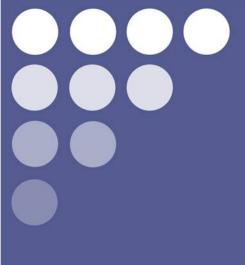
- Détecter un appel à projet ;
- Monter un projet avec partenaires publics / privés ;
- Avoir un solide appui des structures labélisées ;
- Nécessite un apport en capital...

FRANCE - BELGIQUE - ESPAGNE - PORTUGAL - BRÉSIL - CANADA - CHILI





vsi 1		Année 1	Année 2	Année 3
ei	Résultat net	-28 000 €	6 000 €	58 000 €
	- prêt Bancaire	8 000 €	-1 600 €	-1 600 €
	- Crédit impôt recherche	22 400 €	17 900 €	13 500 €
	- Allègement charge patronales	19 500 €	19 500 €	19 500 €
	- Allègement impôt	0 €	1 000 €	24 000 €
	- PCE	4 000 €	-800 €	-800 €
	- Prêt d'honneur	18 000 €	-4 500 €	-4 500 €
	Trésorerie (CAF)	43 900 €	81 400€	189 500 €
	Report investissements	19 900 €	57 400 €	165 500 €
	au lieu de	-52 000 €	-46 000 €	12 000 €



Conclusions





Conclusions



Les sources de financement public :

- sont nombreuses et accessibles ;
- permettent d'éviter des situations difficiles ;
- transforment un projet tangent en projet rentable ;
- sont une première étape indispensable pour un projet émergent.



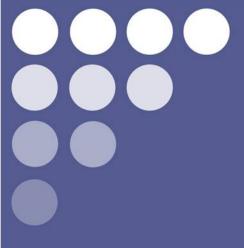
Quelques conseils pour la route



- Réseau UTC / Business Club ;
- Boites de gestion subventionnées ;
- Cabinets de conseil en financement de l'innovation.

Accrochez vous!

- Votre projet est le meilleur du monde...
- ... mais le plus dur est d'en convaincre les décideurs.



Pôle technique

32, terrasse Bellini

92800 PUTEAUX

WEB: http://www.f-iniciativas.fr/

BLOG: <u>www.blog-financement-innovation.eu</u>

L'INICIATIVE, disponible sur l'apple store

